

L'Afrique du Sud présente pour le Canada des perspectives intéressantes sur le plan du commerce et de l'investissement, étant donné l'énorme potentiel de ses secteurs de l'exploitation minière, des transports, des télécommunications et du développement de l'infrastructure. Alors que des sociétés comme Placer Dome, McCain, SouthernEra, Hatch et d'autres ont acquis de grandes parts du marché, l'investissement canadien direct en Afrique du Sud a considérablement augmenté ces trois dernières années pour s'établir à 1,3 milliard de dollars en 1999. De plus, l'Afrique du Sud investit des sommes considérables au Canada, par le biais de grands conglomérats tels qu'Anglo American, De Beers, Billiton (dont le siège est maintenant à Londres) et Harmony, dont la présence au Canada est déjà bien établie. Les échanges bilatéraux ont crû d'une manière soutenue depuis 1993, et l'Afrique du Sud est de loin le premier partenaire du Canada en Afrique sud-saharienne. Si les échanges semblent avoir atteint un plateau ces 18 derniers mois, de nouveaux débouchés se créent dans les technologies de l'information, le commerce électronique et la télémédecine. Les relations florissantes qu'entretiennent les deux pays sur les plans du commerce et de l'investissement sont facilitées par une chambre de commerce proactive située à Johannesburg, un grand nombre de missions commerciales de part et d'autre ainsi que par des partenariats tels que la Canadian Alliance for Business in South Africa. Lors de son passage en Afrique du Sud en octobre 2000, le sous-ministre canadien du Commerce international s'est entretenu de questions diverses avec les partenaires locaux tant du secteur public que du secteur privé ainsi qu'avec des représentants de sociétés et organismes clés souhaitant collaborer avec le Canada à la mise en oeuvre d'initiatives en matière de commerce et d'investissement pour les pays tiers du continent africain.

### **Entente de coopération en matière de commerce et d'investissement**

L'Entente de coopération en matière de commerce et d'investissement conclue en septembre 1998 a établi le cadre d'un dialogue amélioré sur le commerce et l'investissement bilatéraux et multilatéraux. Elle a également donné naissance à un groupe de travail, qui s'est réuni pour la première fois au Cap en octobre 2000. Ce groupe consultatif a cerné des questions relatives à l'accès au marché qui se répercutent sur les possibilités d'échanges et d'investissements, dont : la collaboration à la reprise des négociations de l'OMC, la mise en vigueur de l'APIE déjà signé, la clarification des règles concernant l'investissement étranger dans le

secteur minier, et les difficultés pour les représentants d'entreprises canadiennes basées en Afrique du Sud d'obtenir des permis de travail et de résidence.

Pour assurer le suivi de ces questions au Canada, des rencontres seront organisées pour permettre aux associations de gens d'affaires de communiquer leur point de vue sur le mécanisme et veiller à ce que celui-ci soit utile à l'industrie canadienne.

### **Résultats obtenus en 2000**

- Le Canada a réussi à négocier une nouvelle classification tarifaire favorable des véhicules tout-terrains (camions à benne), ce qui a amélioré la compétitivité des fournisseurs canadiens.
- Les fournisseurs étrangers, dont le Canada, se sont intéressés de près aux tentatives qu'a faites l'industrie sud-africaine pour relever les droits de douane sur l'orge brassicole importée.
- Dans le cadre d'un accord de financement conclu avec l'Agence canadienne de développement international, le Canada a aidé l'Afrique du Sud à élaborer une stratégie industrielle pour le secteur des technologies de l'information, dans l'optique de mieux faire profiter le secteur privé, local comme étranger, des nouveaux débouchés de ce marché.

### **Accès au marché — priorités du Canada pour 2001**

- continuer de faire pression sur les autorités sud-africaines afin qu'elles tirent au clair et rationalisent les règles du contrôle des changes qui touchent les fusions éventuelles d'entreprises sud-africaines et canadiennes;
- veiller à ce que soient clarifiées les prescriptions d'échanges de contrepartie (civils et militaires) s'appliquant aux gros marchés publics, dont la non-transparence a causé des problèmes ces dernières années;
- évaluer la compétitivité du Canada en Afrique du Sud compte tenu de l'Accord de libre-échange Afrique du Sud-Union européenne, lequel a été conclu récemment et qui offre des conditions plus favorables aux fournisseurs européens;
- préconiser l'élimination des politiques protectionnistes qui empêchent les établissements d'enseignement étrangers de pénétrer le marché sud-africain;
- continuer de militer en faveur de la ratification d'un APIE.